

- créer des centres de ressources à l'intention des étudiants handicapés dans les établissements postsecondaires pour les aider à atteindre leurs objectifs d'études et maximiser leur participation.

En outre, il existe depuis de nombreuses années, en Colombie-Britannique, le Vocational Rehabilitation Services Program qui offre du soutien et l'accès à la formation aux personnes handicapées afin qu'elles puissent acquérir des compétences professionnelles et participer à l'économie. Ce programme est actuellement offert conjointement avec le Supports to Employment Program qui vise à inciter les personnes qui reçoivent des allocations d'invalidité à intégrer la main-d'oeuvre.

Statistique Canada et Condition féminine Canada

Statistique Canada et Condition féminine Canada ont collaboré à la publication du document *Les femmes et les hommes au Canada : un aperçu statistique*, qui comprend des données fondées sur le sexe en matière d'éducation et d'alphabétisation dans la population canadienne. En outre, Statistique Canada a publié récemment un rapport intitulé *Femmes au Canada 2000 : rapport statistique fondé sur le sexe*, qui comprend une analyse détaillée des questions relatives à l'éducation, à la formation et à l'alphabétisation des femmes au Canada.

Développement des ressources humaines Canada

Fondé en 1998, le Secrétariat national à l'alphabétisation travaille de concert avec les provinces et les territoires, les intervenants en alphabétisation, les organisations non gouvernementales, les milieux des affaires et du travail pour appuyer les cinq types d'activités suivantes en matière d'alphabétisation, qui viennent s'ajouter au programme d'alphabétisation dispensé par les provinces canadiennes :

- améliorer l'accès aux programmes d'alphabétisation;
- mener des recherches;
- échanger et coordonner l'information;
- accroître la sensibilisation aux questions touchant l'alphabétisation;
- élaborer le matériel pédagogique.

Le Secrétariat collabore également avec un certain nombre de ministères fédéraux, comme Santé Canada, le ministère de la Justice et Services correctionnels Canada, pour promouvoir les questions qui touchent à l'alphabétisation et mettre en oeuvre des initiatives propres à leur champ de compétence.

En 1998, le gouvernement fédéral a lancé le programme Subvention canadienne pour l'épargne-études destiné à accroître l'accès à l'éducation en incitant les familles canadiennes à épargner en prévision des études postsecondaires de leurs enfants. Pour favoriser une épargne systématique à long terme, le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de Développement des ressources humaines Canada, octroie une subvention équivalant à 20 p. 100 des premiers 2 000 \$ de cotisations annuelles versées à un régime enregistré d'épargne-études (REEE) pour des